

MultiPrévention est une association sectorielle paritaire sans but lucratif pour la santé et la sécurité du travail. Elle offre des services de formation, d'informations, de recherche et de conseils aux entreprises du secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques, de l'habillement, du textile et de la bonneterie, de l'imprimerie et activités connexes.

MultiPrévention a pour mission de soutenir ces entreprises dans leurs efforts visant à réduire les lésions professionnelles. Dans ce cadre, le personnel de notre association est tenu de respecter les plus hautes exigences de discrétion et de confidentialité.

Plus spécifiquement, à moins qu'une autorisation explicite des représentants d'entreprise ne l'autorise à faire autrement, le personnel de MultiPrévention s'est engagé, dans les limites de ses obligations légales*, à :

- Ne rien révéler ni faire connaître à un tiers aucune information obtenue lors d'une intervention chez une entreprise cliente.
- N'utiliser le matériel obtenu (photos, vidéos, documents ou autres) que dans le contexte de l'intervention où il a été recueilli et au bénéfice de l'entreprise cliente.
- Ne diffuser un rapport, ou tout autre document produit dans l'accomplissement d'un mandat, qu'auprès des représentants de l'entreprise cliente.



Lucie Marcotte, Ph.D. Chimiste, ROH
Directrice générale
lmarcotte@multiprevention.org

17 février 2026

Date

*LSST, art. 123 qui élargi le concept de signalement à toute personne qui offre des services en santé au travail à un employeur depuis octobre 2025.